

Etablissement unilatéral des bases d'imposition par une méthode indirecte recoupant l'ensemble des informations disponibles (comptabilité, barèmes de train de vie, extrapolation du montant des ventes à partir des achats de matières premières).

Evaluation d'office (LPF, art. L73) des activités pro. occultes.

L'administration PEUT choisir d'opter pour une procédure de rectification contradictoire.

➔ Majoration de 40% des droits, absence de garantie de la procédure de rectification contradictoire + inversion de la charge de la preuve (qui incombe alors au contribuable).

Taxation d'office (LPF, art. L.65 et s.)

